

Protection des travailleurs:

Voir Organisation internationale du Travail.

Provinces maritimes:

Dépôt d'un état indiquant le nombre de bureaux régionaux dans les— sous le régime des lois d'établissement de soldats et de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 478.

Publications gouvernementales:

M. Homuth demande combien de ministères du gouvernement publient un journal départemental semblable à celui que publie le ministère des Affaires des anciens combattants, 303; dépôt, 487.

Q**Qualifications des anciens soldats:**

Dépôt de copies des 1er et 2ème rapports de la commission royale d'enquête sur les qualifications des anciens soldats, 190.

Quartiers généraux des forces armées canadiennes:

M. Probe demande quel était, le 1er décembre 1945, le total des effectifs, pour chaque grade, du personnel des trois armes attaché aux divers quartiers-généraux des trois services armés, 368.

Québec:

M. Isnor demande copie de documents relatifs à l'établissement d'un soi-disant port franc à Québec échangés entre le gouvernement fédéral et le maire Borne, de Québec, depuis le 1er octobre 1943, 89; dépôt, 318.

Questions:

Déclaration de l'Orateur relativement aux—, 34.

R**Radio-Canada:**

Dépôt du rapport annuel de la Société— pour 1944-45, 91 (version anglaise); 139, (version française).

M. Church demande qui est Davidson Dunton récemment nommé président de la société Radio-Canada, 230; dépôt, 329.

M. Diefenbaker demande copie des recommandations faites par le Bureau des gouverneurs de la société Radio-Canada au ministre des munitions et approvisionnements relatives aux demandes de licences pour un poste de radio depuis le 1er janvier 1944, 370.

Dépôt de l'arrêté en conseil transférant l'administration de la loi canadienne sur la radiodiffusion du ministre des services nationaux de guerre au ministre du Revenu national.

M. Ross demande le nombre des voies libres, régionales et locales de télécommunications attribuées au Canada en vertu des Accords de La Havane, 192; dépôt, 229.

Réadaptation des anciens combattants:

Dépôt d'un arrêté en conseil relatif aux règlements sur l'entraînement universitaire des étudiants anciens combattants en vertu des dispositions concernant la réadaptation des anciens combattants après leur licenciement, 436.